

Strasbourg, le 25 avril 2018

AP/CAT(2018) 07
traduit de l'anglais

ACCORD EUROPEEN ET MEDITERRANEEN SUR LES RISQUES MAJEURS (EUR-OPA)

REUNION DU BUREAU COMITÉ DES CORRESPONDANTS PERMANENTS

RAPPORT DE REUNION

12 avril 2018, Strasbourg

*Document prepared by the Secretariat
of the EUR-OPA Major Hazards Agreement*

*This document will not be distributed at the meeting. Please bring this copy.
Ce document ne sera plus distribué en réunion. Prière de vous munir de cet exemplaire*

Projet de rapport de réunion

Bureau du Comité des Correspondants permanents

1. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

AP/CAT(2018)OJ01 Pour adoption

Le Secrétaire exécutif, G. Silvestrini, souhaite la bienvenue aux membres du Bureau et présente l'ordre du jour, qui est adopté sans ajouts (Annexe I).

2. DECLARATION DU SECRETAIRE EXECUTIF

Pour information

G. Silvestrini fait le point sur la situation budgétaire suite à la décision de la Turquie de cesser d'être grand contributeur au budget du Conseil de l'Europe. La contribution de la Turquie a été réduite de 147 000€, ce qui a contraint le service à établir un plan d'urgence pour EUR-OPA et à renégocier les accords de subventions des centres spécialisés. Les frais de personnel ont été réduits de 59 000 €, et un poste d'administrateur A3 a été déclassé en poste B5 afin de maintenir l'équilibre entre les activités et les ressources humaines. Il s'agit de la meilleure option parce qu'elle permet à EUR-OPA de conserver ses 4 postes existants.

La situation financière est encore aggravée par le non-paiement des contributions au CdE par la Fédération de Russie depuis juin 2017, et si aucune solution n'est trouvée avant le mois de mai 2019, EUR-OPA verra son budget amputé de 325 000€ par an. Dans l'intervalle, G. Silvestrini s'efforce activement d'améliorer la visibilité d'EUR-OPA auprès de plusieurs ambassadeurs, et notamment ceux de la République slovaque, du Mexique, de l'Italie et du Japon, en raison de l'expérience particulièrement riche de ces pays en matière de réduction des risques de catastrophes (RRC).

3. PROGRAMME D'ACTIVITES 2017

3.1. Réunions statutaires

Réunion commune du Comité des Correspondants Permanents et des Directeurs des Centres spécialisés (Paris, 6-7 novembre 2017)

[AP/CAT\(2017\)20](#) Rapport de réunion pour information

G. Silvestrini rappelle les points saillants de la dernière réunion. L'objectif était de permettre aux Correspondants permanents et aux Directeurs des Centres spécialisés de se rencontrer pour la première fois dans le cadre d'une réunion commune, de faire connaissance et de présenter les projets scientifiques, car les Correspondants permanents ignorent souvent ce que font les Centres. La réunion commune s'est avérée très bénéfique, mais le Luxembourg a demandé que les Correspondants permanents puissent également se réunir à part. La réunion commune de 2018 tiendra compte de cette demande.

Au cours du débat qui s'ensuit, J. Isgandarli estime qu'il serait opportun d'organiser une autre réunion commune. Il trouve cette formule intéressante parce qu'elle permet aux deux groupes de se rencontrer directement, de dialoguer sans intermédiaires et d'apprécier le travail mené par les Directeurs ; il suggère de maintenir ce format. Il profite de l'occasion pour annoncer à EUR-OPA que le centre de Bakou aura bientôt un nouveau directeur suite aux efforts du ministère de l'Intérieur, et que les documents correspondants viennent d'être transmis en vue de leur enregistrement. Répondant à la question de G. Silvestrini sur le calendrier de ce changement important, il précise que le Centre aura besoin d'au moins 4 mois pour les procédures d'enregistrement. Le Centre azéri mettra l'accent sur la protection du patrimoine culturel contre les catastrophes.

A. Vahtarić souligne l'importance de la cohésion entre les deux groupes parce que les centres ont ainsi l'occasion, outre les rapports sur les activités en cours, de soumettre leurs idées de projets futurs. La structure de la réunion pourrait peser sur l'influence et les résultats des projets afin de les aligner sur les besoins et les priorités des Correspondants. A. Vahtarić a entendu des commentaires positifs de N. Holcinger, qui l'a représentée à la réunion commune.

Décision: EUR-OPA devrait continuer d'organiser des réunions communes à l'avenir. Il faudrait toutefois également permettre aux Correspondants permanents de tenir des réunions séparées pour discuter de leur agenda spécifique.

4. PROGRAMME D'ACTIVITES 2018

4.1. Activités statutaires

La réunion commune des Correspondants Permanents et des Directeurs des Centres spécialisés se tiendra en Croatie ou à Strasbourg les 6-7 novembre 2018, dans le cadre de la Présidence croate du Comité des Ministres.

Les membres du Bureau sont invités à discuter de la préparation de la réunion commune et à formuler des propositions pour son ordre du jour. La réunion se tiendra pendant la Présidence croate du Comité des Ministres (18 mai au 25 novembre 2018) ; pour la visibilité d'EUR-OPA l'ordre du jour pourrait inclure un point intéressant le pays-hôte.

Du point de vue de sa structure, la réunion devrait débiter par une présentation des activités des directeurs en 2018. Cela pourrait offrir aux Correspondants permanents davantage d'éléments en vue de réflexion et de discussion de leur propre réunion, comme de nouvelles priorités d'action, la rationalisation des projets existants, etc. Il est décidé de limiter la durée de la réunion à 2 jours maximum non seulement pour des raisons budgétaires, mais également par souci d'efficacité.

Décision: A. Vahtarić prendra contact avec le ministère croate des Affaires étrangères et avec la Représentation permanente de la Croatie à Strasbourg pour voir si son pays accepte d'accueillir la réunion, et en informera le Secrétariat. En cas de réponse positive, A. Vahtarić négociera la participation et les frais d'organisation avec le ministère, notamment pour la salle, identifiera 2 ou 3 hôtels et négociera leurs tarifs (les participants seront invités s'occuper personnellement de la réservation de leur chambre), un ou deux dîners, des pauses café et une manifestation culturelle. EUR-OPA s'occupera des invitations, de l'ordre du jour des frais de voyage et de séjour de certains correspondants et des frais d'interprétation (EN, RU, FR).

Si la réunion ne peut pas être organisée en Croatie, elle se tiendra à Strasbourg, avec 1,5 jours pour la réunion commune et 0,5 jour (deuxième après-midi) pour les Correspondants permanents. L'ordre du jour de la réunion commune devrait être prêt et diffusé auprès du Président et des membres du Bureau pour validation avant la pause de l'été.

Signes d'amélioration et d'impact du travail des Centres spécialisés et du Comité des Correspondants Permanents dans la législation nationale, les politiques et les stratégies de réduction des risques de catastrophes

[AP/CAT\(2018\)02](#) Etude pour discussion

Suite à la demande du Comité des Ministres (CM) de mesurer l'impact des activités d'EUR-OPA sur la base de divers indicateurs (comme le nombre et la mise en œuvre des recommandations/lignes directrices et leur impact sur les politiques et stratégies nationales des Etats membres, le Secrétariat a préparé un formulaire d'enquête. P. Cadeac explique que l'objectif de l'enquête en ligne *Sur la mise en œuvre des Recommandations d'EUR-OPA* est:

- de mesurer l'impact réel ou l'utilité des instruments et recommandations d'EUR-OPA. Le formulaire sera diffusé auprès des Correspondants permanents et des Directeurs des Centres spécialisés pour réunir des informations sur la manière dont les recommandations d'EUR-OPA sont appliquées dans les Etats membres. Le questionnaire devrait être diffusé le mois de mai afin de réunir les réponses avant la réunion commune. L'enquête révélera également si les recommandations sont utiles, trop générales ou assez spécifiques, si c'était de l'argent bien employé, si elles sont pertinentes, s'il convient d'en élaborer davantage et dans quels domaines il faudrait concentrer les efforts pour apporter une valeur ajoutée aux travaux d'EUR-OPA.
- A. Vahtarić note que l'enquête est concise et servira d'orientation pour les travaux futurs ; il n'est pas nécessaire d'y ajouter ou d'en enlever quoi que ce soit. Elle demande si un Etat membre peut fournir plus d'une réponse à l'enquête, et ajoute qu'elle envisage de transmettre le questionnaire à plusieurs ministères et administrations. A. Freitas le communiquera également à plusieurs ministères partenaires comme le ministère responsable des demandeurs d'asile et des réfugiés, et assurera la coordination de toutes les réponses et le retour d'informations à EUR-OPA.

Décision: outre un lien vers le questionnaire électronique de l'enquête, une version Word sera préparée pour être diffusée par les Correspondants Permanents à tous les autres groupes/administrations intéressés afin de réunir les informations demandées.

4.2. Priorités thématiques

Projets des Centres spécialisés pour 2018

Compilation des projets révisés [APCAT\(2017\)12REV](#)
Pour information

Les membres du Bureau sont invités à prendre note de la liste révisée de projets qui seront financés en 2018-2019. C. Emezie présente une vue d'ensemble des projets d'EUR-OPA, de leur financement et des thèmes dans les quatre domaines prioritaires définis par la stratégie à moyen terme. Il s'avère nécessaire de corriger un déséquilibre, car le travail sur la priorité 2, « Renforcer la coopération entre l'ensemble des décideurs pour parvenir à une meilleure définition du rôle approprié des autorités dans la RRC » réunit à peine 4 centres. Cette priorité 2 est importante, car elle apporte les éléments nécessaires à l'évaluation de l'impact des projets des centres au plan national.

Répondant à J. Isgandarli, qui demande si le cofinancement est autorisé dans les projets EUR-OPA, il est précisé que certains centres sont déjà cofinancés par d'autres partenaires et organisations internationales. J. Isgandarli demande si un ministère peut mener un projet bénéficiant d'un financement d'EUR-OPA, car l'Azerbaïdjan ne dispose actuellement d'aucun centre. G. Silvestrini explique que cela peut s'avérer problématique et qu'il est préférable de financer les projets par le biais du centre spécialisé du pays, comme le prévoit la résolution EUR-OPA. J. Isgandarli suggère l'organisation d'un atelier sur les groupes vulnérables et la RRC, à Bakou, en 2019. G. Silvestrini et le Bureau sont favorables à l'idée sur cette question prioritaire dans le programme de travail d'EUR-OPA.

Décision: J. Isgandarli préparera une note de synthèse assortie d'un projet de programme de la manifestation proposée, et l'enverra pour examen à G. Silvestrini. Les documents seront examinés par la prochaine réunion du Bureau en vue de leur présentation à la réunion commune du mois de novembre.

4.3. Activités opérationnelles

Groupes vulnérables et gestion des risques:

Enfants/adolescents et RRC – collaboration avec le service de l'éducation du Conseil de l'Europe en lien avec le projet BeSafeNet et l'organisation d'une olympiade des connaissances sur les risques naturels et technologiques.

[APCAT\(2018\)01](#)

Lettre aux Correspondants Permanents et aux Directeurs de Centres
Pour information

Les membres du Bureau sont informés de la préparation d'activités ciblant les élèves des écoles secondaires. P. Cadeac présente les travaux de BeSafeNet et l'olympiade entre écoles secondaires prévue en avril 2019 (les dates tiennent compte du calendrier scolaire et du temps nécessaire aux enseignants pour former les élèves). BeSafeNet vise à améliorer la connaissance de la culture du risque et à y sensibiliser les élèves. Un outil est disponible en ligne en 5 langues; il met l'accent sur 5 risques. BeSafeNet collabore également avec le Service de l'éducation du CdE.

Le quiz sera exclusivement en anglais et la promotion de l'outil en ligne a été effectuée auprès des ministères de l'éducation, des correspondants permanents et des directeurs de centre. Un objectif futur serait d'ajouter dans les programmes d'enseignement un élément sur la prévention des risques et la préparation à ceux-ci, car leur incidence augmente en raison du changement climatique. Des courriers ont été envoyés aux ministères de l'éducation par le biais des correspondants permanents. Les membres du Bureau ont tous envoyé un accusé de réception de la lettre. La réunion éditoriale de BeSafeNet sera organisée à Strasbourg les 17-18 avril.

Il est proposé d'ajouter sur le site Internet de BeSafeNet des liens vers les portails des ministères afin de diffuser des informations sur l'olympiade et de donner de la visibilité à l'outil d'information. J. Isgandarli recommande également de faire le lien entre le 1^{er} mars (journée internationale de la protection civile) et la campagne de BeSafeNet ; il suggère d'organiser l'olympiade à cette date pour améliorer la visibilité de l'événement. G. Silvestrini décrit les compétences particulières des membres du jury (la langue et l'expertise spécifique en rapport avec les 5 risques abordés dans le site internet). Il salue également le dynamisme et la motivation de l'équipe chypriote, qui a finalisé le site internet et mis au point l'outil en ligne. Il

s'agit d'un outil pédagogique concret, et cette olympiade sera une première, mais également un test pour vérifier si le site est capable de supporter les nombreuses visites simultanées sans plantage. Il a également été mis à jour pour être adaptable sur tablettes et smartphones. Quelques révisions éditoriales du site internet seront encore réalisées avant l'olympiade. De nombreux prix intéressants sont proposés, comme de l'argent pour acheter du matériel scolaire et des iPads pour les trois écoles qui auront obtenu les meilleurs scores, des montres pour les élèves, divers autres supports de visibilité, des diplômes pour tous les participants, etc. Les membres du Bureau sont encouragés à placer ces liens sur leur site internet, si possible. La coopération transsectorielle est une des priorités d'EUR-OPA, qui souhaite la voir se développer dans des domaines tels que l'éducation, les migrants, les groupes vulnérables, le patrimoine culturel, etc.

Décision: les 2 courriers seront adressés aux ministères de l'éducation et aux correspondants permanents, et le règlement sera traduit en russe, si le devis est raisonnable, puis transmis aux pays russophones pour faciliter leur participation à l'olympiade. P. Cadeac fournira une estimation du coût de la traduction.

Patrimoine culturel et gestion des risques:

Atelier sur « La culture contre les catastrophes » (Ravello, Italie, 28-29 septembre)

[APCAT\(2018\)04](#) et [APCAT\(2018\)06](#)

Pour information

G. Silvestrini annonce aux membres du Bureau la préparation d'un atelier sur le thème « *La culture contre les catastrophes* », organisé par le Centre Universitaire Européen pour les Biens Culturels, à Ravello, Italie, les 28-29 septembre. Il présente la note de synthèse ainsi que le thème novateur et intéressant du projet de programme, qui met l'accent sur la gestion et la protection des paysages culturels dans le but de réduire et de prévenir l'impact des catastrophes naturelles, ainsi que de préserver les pratiques traditionnelles dans l'agriculture et la construction. A. Freitas explique comment le Portugal s'efforce résolument de traiter la question importante de la « création de valeur » afin d'encourager les jeunes générations à s'installer localement et de dissuader ceux qui désirent simplement installer leurs maisons de villégiature dans les campagnes. Le gouvernement fait aussi de la sensibilisation dans le cadre du programme des « villes de sécurité » qui mobilise les dirigeants locaux (sur le terrain), les écoles et les églises afin qu'ils puissent servir de contacts dans les situations d'urgence.

Décision: le Secrétariat diffusera aussi largement que possible des informations sur la conférence et invitera les correspondants permanents et les Directeurs de Centres à y assister.

Assistance technique aux Etats membres:

Coopération d'EUR-OPA avec le Programme de mesures de confiance du Conseil de l'Europe: proposition d'assistance technique à la Bosnie-Herzégovine en matière de prévention des inondations

[AP/CAT\(2018\)03](#)

Pour information

G. Silvestrini informe le Bureau du développement de synergies avec le Programme de mesures de confiance du Conseil de l'Europe. Cette démarche vise à améliorer la communication et la réconciliation entre les habitants dans les situations d'après-conflit en Europe. En Bosnie-Herzégovine, il est proposé de faire collaborer les communautés de la Republika Srpska et de la Fédération quand surviennent des catastrophes, car ces dernières frappent les communautés sans tenir compte des démarcations (inondations, incendies de forêt, etc.). L'objectif est de coopérer à la prévention des inondations et aux évaluations pour la RRC afin d'identifier les besoins locaux et de déterminer quelles sont les mesures les plus appropriées (solutions fondées sur la nature afin de limiter l'impact des inondations, par exemple). A. Vahtarić confirme que la Croatie dispose d'experts régionaux pour chaque type de risque et serait disposée à les envoyer si EUR-OPA le demandait. L'intérêt d'experts locaux ou régionaux est qu'ils sont déjà familiarisés avec la géographie, la langue et la culture locales.

5. BUDGET 2018

- *Budget 2018 révisé*
- *Appel aux contributions volontaires des Etats membres et observateurs*

Les participants prennent note du budget 2018 révisé. C. Emezie présente brièvement le budget ainsi que les indicateurs de résultats et de performance attendus par le CM. La réduction de la contribution de la Turquie ampute le budget 2018 d'EUR-OPA de 147 000 €.

Les participants sont informés des contributions volontaires demandées par le Secrétariat pour soutenir le programme d'EUR-OPA. Aucune réponse ne lui est encore parvenue, mais EUR-OPA pourrait également identifier des projets auxquels les Etats membres pourraient apporter un soutien pratique ou financier. Une autre possibilité serait le détachement d'un fonctionnaire auprès du Secrétariat pour 1 à 3 ans maximum, ce qui allègerait la charge de sa petite équipe. Au Portugal un tel détachement est possible mais il est soumis à diverses restrictions légales.

6. PARTICIPATION A DES INITIATIVES INTERNATIONALES

Forum européen pour la réduction des risques de catastrophes, Italie, 21-23 novembre

[EFDRR - projet de note de synthèse](#)
Pour discussion

G. Silvestrini informe le Bureau des préparatifs du Forum européen pour la réduction des risques de catastrophes, dans le cadre de la Présidence italienne, par les trois Secrétariats de l'UNISDR, de l'UE et d'EUR-OPA. Ce Forum s'adresse à de multiples parties prenantes de plusieurs continents et des différents niveaux de gouvernement, de la société civile et du secteur privé. La première étape a été l'examen de la note de synthèse en mars, à Bruxelles, dans le but de prier les Etats membres de jouer un rôle de premier plan dans les différentes sessions techniques. G. Silvestrini présente la note de synthèse. Le lieu de la réunion, en Italie, reste à préciser. Compte tenu de l'accent que le CdE met sur les droits de l'homme et de l'expérience d'EUR-OPA, il pourra participer à l'organisation des sessions intitulées « chaque vie compte : une stratégie inclusive et fondée sur l'égalité » et « réduire les risques pour le patrimoine culturel ». Toutefois, en raison des ressources humaines et financières limitées de 2018, le Secrétariat proposera aux organisations partenaires une approche collaborative. A. Vahtarić suggère une organisation participative de l'événement afin de répartir la charge financière et de travail.

Décision: G. Silvestrini présentera une proposition au comité organisateur lors d'une conférence téléphonique prévue le 13 avril. Le lien vers le site Internet de l'EFDRR sera communiqué aux correspondants permanents et aux directeurs de centre afin qu'ils puissent s'inscrire dans les délais.

7. VISIBILITE

P. Cadeac informe le Bureau de la nouvelle plate-forme collaborative pour les Centres spécialisés et de l'outil de visibilité. Elle présente la plate-forme Internet qui offre aux Centres spécialisés d'EUR-OPA un espace où ils peuvent présenter les efforts considérables investis dans les projets. L'objectif est d'augmenter la visibilité d'EUR-OPA, d'améliorer l'accès et de mieux documenter la gestion des parties prenantes d'EUR-OPA et du Secrétariat. Cela répond également à la nécessité d'harmoniser les propositions de projets et les rapports et de faire ressortir un accord de subvention à partir des informations communiquées par les centres. De plus, il sera accessible aux visiteurs en ligne et aux gouvernements, aux ministères, etc. Cet outil devrait également faciliter l'administration au sein du Secrétariat d'EUR-OPA, car il permet aux centres de soumettre directement leurs projets en ligne; tout comme les coordinateurs de projets et leurs partenaires. Chaque centre est responsable de mettre à jour sa page, de compléter le formulaire sur le budget et de soumettre un rapport en fin d'année. De même, de nombreuses procédures afférentes aux projets peuvent désormais être réglées via cette plateforme, allégeant ainsi la charge du Secrétariat et des Directeurs de Centres.

P. Cadeac encourage également les membres du Bureau à visiter la page Facebook d'EUR-OPA.

A. Vahtarić félicite le Secrétariat pour cet excellent travail.

8. RESTRUCTURATION D'EUR-OPA

AP/CAT(2018)05
Pour discussion

Les membres du Bureau sont invités à discuter des mesures d'adaptation des activités et des méthodes de travail aux ressources limitées. Face aux problèmes manifestes de financement, EUR-OPA cherche de nouvelles manières d'utiliser au maximum les fonds disponibles dans le cadre des propositions énoncées dans le document stratégique d'EUR-OPA. G. Silvestrini explique que l'incertitude qui pèse sur le financement d'EUR-OPA (par la Russie et la Turquie, les principaux contributeurs au budget d'EUR-OPA) le contraint à rationaliser les activités, surtout si l'on ne trouve pas d'issue satisfaisante à l'impasse dans les relations entre la Russie et le CdE. Le document sur la restructuration pose les questions suivantes:

- à quels domaines prioritaires EUR-OPA doit-il consacrer ses ressources limitées?
- à quelle durée convient-il de limiter ces projets/thèmes? Une période de 4 ans est proposée.
- comment les correspondants permanents ou les pays peuvent-ils au mieux tirer parti du travail d'EUR-OPA? Qui assumera quel rôle?

Les correspondants permanents disposeront également d'une page spécifique sur la plateforme internet collaborative où ils pourront publier leurs politiques, stratégies et bonnes pratiques nationales dans l'outil en ligne, afin d'intensifier les contacts entre les CPC et les Directeurs des Centres spécialisés, de capitaliser sur les réalisations/projets d'EUR-OPA et de fournir des orientations sur ce qu'EUR-OPA pourrait réaliser de précieux ou d'utile pour les Etats membres. L'idée d'un rôle « d'ambassadeurs » des CPC dans la promotion des projets d'EUR-OPA est saluée.

Il est proposé d'autoriser de porter le nombre de partenaires à plus de 3 par projet en prévision de plus grands projets avec des partenaires extérieurs.

A. Vahtarić considère qu'il serait bien de promouvoir l'idée de conférer aux correspondants permanents le rôle d'ambassadeurs, éventuellement pour obtenir des cofinancements, attirer de nouveaux partenaires et augmenter la visibilité.

J. Isgandarli ajoute qu'il serait possible d'obtenir des cofinancements auprès de plus grandes organisations si les projets sont attrayants.

Décision: cibler 2020, et non 2019, pour la mise en œuvre de nouvelles stratégies afin de laisser suffisamment de temps aux centres pour s'adapter aux nouvelles politiques, et au Secrétariat pour préparer un masque sur les stratégies nationales afin d'harmoniser les réponses. Le Portugal (ministère concerné) a déjà demandé si l'argent peut servir à envisager d'autres projets extérieurs, et pas uniquement ceux des centres EUR-OPA. Les autorités portugaises aimeraient également voir des lignes directrices politiques, et pas uniquement scientifiques. Il convient d'en informer les centres et de les encourager à se conformer aux demandes pour éviter le retrait du pays pour absence de résultats visibles.

9. QUESTIONS DIVERSES

Les membres du Bureau ne soulèvent aucun autre point à discuter avec le Secrétariat.

10. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION

Le 2 octobre est confirmé comme date de la prochaine réunion, à Paris.

11. INTEGRER L'EGALITE DES SEXES DANS LES ACTIVITES D'EUR-OPA

Présentation par Cécile Gréboval, Responsable de programme, Unité pour l'égalité de genre, CdE.

[Rôle des rapporteurs sur l'égalité de genre](#)

Pour discussion

C. Gréboval explique l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes: tenir compte du rôle des femmes et des hommes dans les différentes organisations, faire évoluer les politiques et éviter 'l'aveuglement' sexiste; l'égalité de traitement face à l'égalité des chances. Les femmes sont affectées différemment par les catastrophes, et en subissent de plus lourds impacts. Les femmes constituent souvent une majorité dans les groupes vulnérables – l'approche intégrée examine différents facteurs pour comprendre pourquoi une situation affecte

les femmes de manière disproportionnée, ou le manque d'accès des femmes aux processus décisionnels.

Il faut changer les politiques dès lors que les différences statistiques sont comprises ou interprétées. Premièrement consulter les données et les études déjà réalisées par l'ONU, par exemple, pour disposer d'une meilleure vue d'ensemble de la situation. Il faut commencer modestement à déterminer dans quels aspects du programme d'activités d'EUR-OPA l'égalité des sexes peut être mise en œuvre.

Décision: J. Isgandarli réalisera une évaluation des stratégies et outils existants d'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le domaine de la RRC. Une évaluation des projets EUR-OPA sera réalisée en collaboration avec C. Gréboval et G. Silvestrini, afin d'intégrer les considérations d'égalité entre les femmes et les hommes des projets futurs. L'accent sera d'abord mis sur les victimes de catastrophes et, dans un deuxième temps, sur la participation des femmes dans la protection civile. Une réunion sera organisée afin de permettre à tous les rapporteurs sur l'égalité d'envisager les lignes directrices et instruments disponibles (octobre - novembre 2018) ; J. Isgandarli sera invité à y participer. Il examinera les orientations existantes afin de s'en inspirer, surtout concernant les groupes vulnérables et les femmes, dans les activités d'intervention ou de secours, la manière dont les contraintes culturelles limitent leur participation etc. J. Isgandarli préparera une note de synthèse en vue de la prochaine réunion du Bureau. Le rôle du rapporteur est d'informer et de promouvoir les initiatives pour l'égalité des sexes. Les conclusions serviront à orienter les politiques des Etats membres. Il conviendra d'identifier des experts internationaux de l'égalité hommes-femmes dans les secteurs d'activités d'EUR-OPA.

**EUROPEAN AND MEDITERRANEAN MAJOR HAZARDS AGREEMENT
(EUR-OPA)**

MEETING OF THE BUREAU OF THE COMMITTEE OF PERMANENT CORRESPONDENTS

**DRAFT AGENDA
12 April 2018 (8:15-16:00)
AGORA Building
Room B5.04 C**

		Documents	Expected results
8:15 <input checked="" type="checkbox"/>	12. ADOPTION OF THE DRAFT AGENDA	AP/CAT(2018)OJ01 For adoption	Bureau members are informed of the aims of the meeting and adopt the agenda.
	13. STATEMENT BY THE EXECUTIVE SECRETARY	For information	Bureau members are informed of the latest developments at the Council of Europe and their impact on EUR-OPA.
	14. PROGRAMME OF ACTIVITIES 2017		
	14.1. Statutory meetings		
	Joint Meeting of the Committee of Permanent Correspondents with the Directors of the Specialised Centres (Paris, 6-7 November 2017)	AP/CAT(2017)20 Meeting report For information	The salient points of the last meeting are recalled.
	15. PROGRAMME OF ACTIVITIES 2018		
	15.1. Statutory activities		
<input checked="" type="checkbox"/>	Joint meeting of Permanent Correspondents and Directors of the Specialised Centres (Croatia or Strasbourg, 6-7 November 2018), under the Croatian Chairmanship of the Committee of Ministers	For discussion	Bureau members are invited to discuss the preparation of the meeting and make proposals for the agenda.
<input checked="" type="checkbox"/>	Evidence of improvement and impact of the work of Specialised Centres and Committee of Permanent Correspondents in national legislation, policies and strategies for disaster risk reduction	AP/CAT(2018)02 Survey For discussion	Bureau members are invited to discuss how to measure the impact of EUR-OPA work as well as the implementation of its recommendations.
	15.2. Thematic priorities		
	2018 Projects of the Specialised Centres	Compilation of revised projects APCAT(2017)12REV For information	Bureau members are invited to take note on the revised list of projects to be financed in 2018-2019.
	15.3. Operational Activities		
	Vulnerable Groups and Risk Management: Children/Teenagers and DRR – collaboration with the Council of Europe education department on: BeSafeNet project and organisation of the Olympiad on knowledge of Natural and Technological disasters	APCAT(2018)01 Letter to Permanent Correspondents and Directors of Centers For information	Bureau members are informed of the preparation of the activities targeting students in secondary schools.

	Cultural Heritage and Risk Management: Workshop on "Culture against Disasters" (Ravello, Italy, 28-29 September)	APCAT(2018)04 APCAT(2018)06 For information	Bureau members are informed of the preparation of the workshop. The Chair will be invited to attend this event in Italy.
	Technical Assistance to member States: EUR-OPA collaboration with the Confidence Building Programme of the Council of Europe: technical assistance on flood prevention to be provided to Bosnia and Herzegovina	AP/CAT(2018)03 For information	Bureau members are informed of the development of synergies with the Confidence Building Programme of the CoE.
12.00 Lunch Break			
	16. BUDGET FOR 2018 - Revised Budget 2018 - Call for Voluntary Contributions to member and observer States	AP/CAT(2017)14REV For information Letter to Permanent Correspondents For information	Participants are taking note of the revised 2018 budget. Participants are informed of the request of voluntary contribution to boost the EUR-OPA programme.
	17. INVOLVEMENT IN INTERNATIONAL INITIATIVES		
<input checked="" type="checkbox"/>	European Forum for Disaster Risk Reduction, Italy, 21-23 November	EFDRR Draft Concept Note For discussion	Bureau members are informed of the preparation of the European Forum under the Italian Chairmanship.
	18. VISIBILITY Presentation of the new collaborative platform for the Specialised Centres	Oral presentation For information	The Bureau members are informed on this new administrative and visibility tool
<input checked="" type="checkbox"/>	19. RESTRUCTURING EUR-OPA	AP/CAT(2018)05 For discussion	Bureau members are invited to discuss the measures to adapt activities and working methods to the reduced resources.
	20. ANY OTHER BUSINESS		Bureau members are invited to raise other issues to be discussed with the Secretariat
<input checked="" type="checkbox"/>	21. DATE AND PLACE OF THE NEXT MEETING	For decision	The dates and venue of the next Bureau are decided. (Proposed date: 2 October in Strasbourg)
<input checked="" type="checkbox"/>	22. MAINSTREAMING GENDER EQUALITY IN EUR-OPA ACTIVITIES Presentation by Cécile GREBOVAL, Programme Manager, Gender Equality Unit, CoE.	Role of Gender Equality Rapporteurs For discussion	Bureau members are invited to take note of the information provided by the Secretariat and to raise questions.
16:00	23. CLOSURE OF THE MEETING		